

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

VINGT-DEUXIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 6 - 10 août 1990)

**STAGE CPS POUR LES AGENTS DES SERVICES DES PECHEES DU PACIFIQUE -  
EXAMEN DU PROGRAMME ET CONVERSION POSSIBLE EN CERTIFICAT DE  
TECHNOLOGIE HALIEUTIQUE**

(Document présenté par le secrétariat général)

**Examen du programme**

1. Le programme du stage CPS/Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique, créé en 1979, fait depuis l'objet d'un examen régulier destiné à veiller à ce que la formation corresponde toujours parfaitement aux objectifs fixés et reflète les réalités et les compétences du milieu halieutique dans les pays membres.
2. En raison de la grande diversité des sujets à traiter et de l'expérience des participants, il n'est pas toujours possible de répondre exactement aux besoins de tous les stagiaires et il arrive inévitablement que certaines activités didactiques n'intéressent directement qu'un certain nombre d'entre eux. Les organisateurs s'efforcent de tenir compte de ce facteur et, dans la mesure du possible, de prévoir pour chaque stagiaire des activités adaptées à ses besoins particuliers. Voilà une des raisons pour lesquelles le nombre de ces stages a été limité à douze par année.
3. En mai dernier, le programme didactique du stage de l'année en cours (1990) a encore une fois été examiné à fond, essentiellement lors d'entretiens avec le personnel de l'école de pêche Nelson Polytechnic et les participants. On a également tenu compte des avis des participants du stage précédent et de hauts-fonctionnaires recueillis lors d'entrevues menées dans les pays à l'occasion des activités habituelles de suivi technique.
4. Grâce aux mises au point constantes et aux remaniements annuels apportés à l'occasion de la conférence technique régionale sur les pêches, le stage CPS/Nelson a réussi à conserver l'intérêt et le soutien des pays membres et les cours offerts ont été bien accueillis par les stagiaires de 1990. Un certain nombre de changements, pour la plupart mineurs, ont été prévus pour le programme de 1991 à la suite de la présente évaluation. Nous les examinerons brièvement ci-après.

**Cours sur les techniques du froid et du traitement du poisson**

5. Les résultats des quatre cours régionaux de formation aux techniques du froid et ceux de l'analyse du succès des tâches accomplies par les diplômés de retour dans leurs pays respectifs portent clairement à conclure qu'il y aurait lieu de supprimer carrément ce cours. On se propose de le remplacer par un cours de huit heures sur l'entretien préventif et l'exploitation de congélateurs de plain-pied et de machines à fabriquer de la glace en blocs. Ainsi, une partie des heures consacrées jusque-là au cours sur les techniques du froid serait réservée au module sur le traitement du poisson pour lequel un nouveau programme est en voie de préparation.

### **Cours de mécanique diesel**

6. Le cours de mécanique diesel a fait l'objet d'une révision complète pour mieux refléter le profil des participants. A leur retour dans leur milieu, ces derniers seront appelés à devenir non pas des mécaniciens diésélistes mais plutôt des opérateurs de moteurs diesels. Il a été convenu que, bien qu'il demeure utile de leur inculquer un peu de théorie, il convenait de leur fournir autant que possible une expérience pratique, ce que reflètera d'ailleurs le programme remanié. Aux fins de ce cours, la CPS achètera deux Yanmars 2QM usagés pour compléter le matériel diesel sur lequel les stagiaires travaillent déjà.

### **Cours d'informatique**

7. Bien que le cours d'informatique ne concerne pas nécessairement tous les participants, la plupart des stagiaires de 1990 ont fait valoir, lorsqu'interrogés que le temps consacré à cette matière ne leur avait pas permis d'apprendre à se débrouiller dans le domaine. On se propose d'accroître le nombre d'heures réservées à ce sujet en réaffectant une partie du temps qui était jusque-là consacré aux techniques du froid. Tout en continuant à mettre l'accent sur le traitement de texte, on donnera également un aperçu de l'utilisation des bases de données. Les participants, pêcheurs ou opérateurs, qui n'ont pas besoin de ces compétences se verront offrir une affectation hors programme.

### **Certificat en technologie halieutique**

8. Lors de son examen récent (juillet/août 1989) du programme et de la structure du cours donné à l'Institut des ressources marines (IMR) de l'USP et préparant un diplôme en pêche tropicale, le professeur John Clift de l'Université de Victoria a notamment :

- 1) recommandé de relever le niveau du diplôme, et
- 2) relevé qu'un cours de technologie halieutique (d'une durée d'un an environ) répondrait peut-être mieux aux besoins en formation de certains personnels des pêches de la région.

9. Lors d'une réunion subséquente, le Conseil de l'USP a décidé que l'élaboration d'un tel cours ne lui incombait pas. La question n'a pas encore été réglée définitivement car on vient de confier à M. Robin South, professeur d'études marines et directeur de l'Institut des ressources marines (IMR) de l'USP, le mandat de préparer un plan quinquennal pour le Département des études marines de l'USP et pour l'IMR. Il est prévu que ce plan sera prêt au début de 1991.

10. D'après les renseignements dont dispose le secrétariat général, il est manifeste qu'un tel certificat serait très utile dans la région et nous recommandons que la présente conférence envisage l'opportunité d'élargir la portée de l'actuel stage CPS pour les agents des services des pêches du Pacifique et de le porter au niveau du certificat en technologie halieutique.

11. Lors de l'examen de cette question, les participants à la présente conférence sont priés de tenir compte des facteurs suivants :

- 1) tel qu'expliqué dans le WP.19, la CPS compte recenser sous peu les ressources humaines dans tous les services des pêches de la région. Cette enquête permettra de déterminer de manière précise les besoins futurs dans tous les domaines et à tous les niveaux en matière d'éducation et de formation halieutiques, de déterminer le niveau et la durée des cours, et peut-être même de préciser le nombre de personnes qui devraient parvenir au niveau du certificat.

- 2) Si l'on décide de créer un tel cours, il est prévu que la majorité du travail s'effectuera dans un pays du Pacifique, avec la collaboration de l'USP, en mettant à contribution et en consolidant les éléments pratiques et très probants du stage CPS pour les agents des services des pêches du Pacifique, que l'on combinera d'ailleurs aux vastes ressources didactiques de l'USP. Non seulement ce cours de technologie permettra-t-il aux agents débutants des services des pêches d'obtenir des compétences pratiques, mais il sera également reconnu dans la région et donc accepté dans les différents services publics nationaux océaniques.

**Suite à donner**

12. Les participants sont priés :

- i) *d'examiner et d'approuver les changements proposés au stage CPS pour les agents des services des pêches du Pacifique, et*
  - ii) *d'examiner le projet de création, à partir de l'actuel stage CPS pour les agents des services des pêches du Pacifique d'un cours CPS/USP de technologie halieutique.*
-